



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Constructeur bois

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	1/30

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Constructeur bois

Sigle du titre professionnel : COBO

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 232s - Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre-

Code(s) ROME : F1501

Formacode : 22396

Date de l'arrêté : 04/03/2021

Date de parution au JO de l'arrêté : 11/03/2021

Date d'effet de l'arrêté : 27/04/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	3/30

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	4/30

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel COBO

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis</p> <p>Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis</p> <p>Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois</p> <p>Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois</p> <p>Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements</p> <p>Poser les fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés</p> <p>Poser l'ossature bois rapportée support d'un revêtement extérieur bois</p> <p>Réaliser le traitement de baies dans une ossature bois</p> <p>Poser le revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade</p> <p>Mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois</p>	11 h 00 min	<p>À l'aide d'un dossier comprenant des plans et des consignes, le candidat réalise de manière professionnelle ses productions.</p> <p>La mise en situation professionnelle est divisée en 4 parties indépendantes.</p> <p>À chaque partie correspond un poste de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poste A : Préfabrication en structure bois. - Poste B : Montage d'une structure bois. - Poste C : Couverture d'une charpente bois. - Poste D : Etanchéité à l'air, traitement de la baie et pose du revêtement extérieur bois.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements</p> <p>Réaliser le traitement de baies dans une ossature bois</p> <p>Mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois</p>	00 h 20 min	<p>L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle.</p> <p>Cet entretien est réalisé devant les ouvrages effectués lors de la mise en situation professionnelle.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		11 h 40 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	5/30

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots					
Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis	Les dimensions et quantités des pièces débitées sont conformes aux fiches de débit Les moyens mis en œuvre favorisent le rendement de la production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis	Les sous-ensembles structuraux produits respectent les plans de fabrication Le marquage, le conditionnement et le stockage des sous-ensembles permettent leur identification, leur préservation et leur manutention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monter une structure bois					
Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois	Les positions et réglages des ouvrages posés sont conformes aux tracés d'implantation et au dossier d'exécution Les éléments de stabilisation et leurs fixations sont conformes au dossier d'exécution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois	La qualité, les positions et le nombre des fixations sont conformes au dossier d'exécution Les modes opératoires des fixations respectent la documentation technique des fabricants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés					
Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements	La pose du support de couverture en tuiles respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée Le pureau et le lignage choisis favorisent une pose qui limite la coupe des tuiles La pose des tuiles en plain pan respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée La pose des accessoires industrialisés en rive, faitage ou arêtier et égout respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	6/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Poser les fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés	La pose de la fenêtre de toit respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée La pose des abergements respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée La coupe et la pose des tuiles d'approche respectent les prescriptions et règles de mise en œuvre adaptées au type de la tuile posée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois					
Poser l'ossature bois rapportée support d'un revêtement extérieur bois	La pose des pattes-équerrés respecte les prescriptions de pose et les règles de mise en œuvre en vigueur La pose des chevrons respecte les prescriptions de pose et les règles de mise en œuvre en vigueur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser le traitement de baies dans une ossature bois	La mise en œuvre du pare-pluie est conforme aux plans fournis et aux règles de mise en œuvre La fabrication des pièces constitutives de l'encadrement bois est réalisée conformément aux plans et aux règles de mise en œuvre La mise en œuvre de l'encadrement bois ou de la menuiserie est réalisée conformément aux plans et aux règles de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser le revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade	La pose du bardage en partie courante respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre La pose des pièces de finition respecte les prescriptions et règles de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois	La mise en œuvre des systèmes d'isolation respecte les prescriptions de pose du fabricant La mise en œuvre des systèmes d'étanchéité à l'air respecte les prescriptions de pose du fabricant Les contrôles qualité de pose sont effectués et la fiche de chantier est renseignée correctement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	7/30

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Respecter des règles et des procédures	Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis
	Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis
	Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois
	Mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois
	Poser l'ossature bois rapportée support d'un revêtement extérieur bois
	Poser le revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade
	Poser les fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés
	Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements
	Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois
	Réaliser le traitement de baies dans une ossature bois

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre COBO

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 40 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Pendant l'épreuve du candidat, le jury n'est présent que lors de l'entretien technique (00 h 20 min) et de l'entretien final (00 h 20 min).

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	8/30

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

La mise en situation professionnelle est divisée en 4 parties indépendantes. À chaque partie correspond un poste de travail.

L'organisateur assure la surveillance de la mise en situation professionnelle pour faire respecter l'enchaînement des parcours ainsi que les temps impartis sur les quatre postes de travail. Il veille à ce que les candidats ne communiquent pas entre eux.

L'organisateur détermine le nombre de surveillants nécessaire au bon déroulement en fonction du nombre de parcours simultanés et de la disposition spatiale des postes de travail du plateau technique de certification.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	9/30

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Constructeur bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	11/30

CCP

Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis	03 h 00 min	À partir de dossiers techniques comprenant des plans et des consignes, le candidat réalise de manière professionnelle ses productions. La mise en situation professionnelle se déroule sur le poste de travail Préfabrication en structure bois.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis	00 h 10 min	L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle. Cet entretien est réalisé devant les ouvrages effectués lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 10 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	13/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le jury prend ensuite en charge l'entretien technique (00 h 10 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

L'organisateur détermine le nombre de surveillants nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Le surveillant s'assure que les candidats respectent les temps impartis et ne communiquent pas entre eux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	14/30

CCP

Monter une structure bois

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois	02 h 00 min	La mise en situation professionnelle se déroule sur le poste de travail Montage d'une structure bois.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois	00 h 10 min	L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle. Cet entretien est réalisé devant les ouvrages effectués lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	02 h 10 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	15/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Monter une structure bois

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le jury prend ensuite en charge l'entretien technique (00 h 10 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

L'organisateur détermine le nombre de surveillants nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Le surveillant s'assure que les candidats respectent les temps impartis et ne communiquent pas entre eux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	16/30

CCP

Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements Poser les fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés	01 h 30 min	À l'aide d'un dossier comprenant des plans et des consignes, le candidat réalise de manière professionnelle ses productions. La mise en situation professionnelle se déroule sur le poste de travail Couverture d'une charpente bois.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements	00 h 10 min	L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle. Cet entretien est réalisé devant les ouvrages effectués lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 40 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	17/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le jury prend ensuite en charge l'entretien technique (00 h 10 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

L'organisateur détermine le nombre de surveillants nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Le surveillant s'assure que les candidats respectent les temps impartis et ne communiquent pas entre eux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	18/30

CCP

Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Poser l'ossature bois rapportée support d'un revêtement extérieur bois Réaliser le traitement de baies dans une ossature bois Poser le revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade Mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois	05 h 00 min	À l'aide d'un dossier comprenant des plans et des consignes, le candidat réalise de manière professionnelle ses productions. La mise en situation professionnelle se déroule sur le poste lié à la « Performance énergétique d'un mur bois », au « Traitement de la baie » et à la « Pose de l'ossature et du revêtement bois rapportée sur un mur ».
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser le traitement de baies dans une ossature bois Mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois	00 h 10 min	L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle. Cet entretien est réalisé devant les ouvrages effectués lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 10 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	19/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Pendant l'épreuve du candidat, le jury n'est présent que lors de l'entretien technique de 10 min.

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

L'organisateur détermine le nombre de surveillants nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Le surveillant s'assure que les candidats respectent les temps impartis et ne communiquent pas entre eux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	20/30

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Constructeur bois

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Un plateau technique équipé en alimentation électrique pour le fonctionnement des machines collectives ou individuelles. Ce plateau technique accueille les postes de travail d'atelier de chaque candidat répartis en quatre zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 zone qui accueille les postes de travail A. Les postes A produisent des poussières de bois. - 1 zone qui accueille les postes de travail B. - 1 zone qui accueille les postes de travail C. Les postes C produisent des poussières de bois. - 1 zone qui accueille les postes de travail D. Les postes D produisent des poussières de bois. <p>L'atelier est équipé de systèmes d'aspiration et de filtration des poussières centralisées ou mobiles aux postes de travail (prévoir les zones de circulation de ces systèmes mobiles).</p>	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les aires de travail devront être suffisamment éclairées, dégagées et espacées les unes des autres. Prévoir les zones de circulation.
Entretien technique	Sans objet	Les entretiens techniques sont réalisés devant les ouvrages de la mise en situation professionnelle
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	21/30

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Poste de travail A : Comprend les ressources nécessaires à la phase de travaux « Préfabrication en structure bois ».	1	Sans objet
	1	Poste de travail B : Comprend les ressources nécessaires à la phase de travaux « Montage d'une structure bois ».	1	Sans objet
	1	Poste de travail C : Comprend les ressources nécessaires à la phase de travaux « Couverture d'une charpente bois ».	1	Sans objet
	1	Poste de travail D : Comprend les ressources nécessaires à la phase de travaux « Performance énergétique d'un mur bois », « Traitement de la baie » et « Pose de l'ossature et du revêtement bois rapportée sur un mur ».	1	Sans objet
Machines	1	Scie circulaire charpente, hauteur coupe 45 mm mini à 45°	4	Equipe le poste de travail D.
	1	Scie sauteuse 650 W minimum, fixe lame sans clé + 1 jeu de lames à bois	8	Equipe le poste de travail D.
	1	Scie sur table, hauteur coupe 70 mm mini, stationnaire ou semi-stationnaire (type DW 745 de Dewalt ou CS 70 E de Festool par exemple)	16	Equipe le poste de travail D.
	1	Kit perceuse visseuse sans fil avec 2 batteries, 1 chargeur et ses mandrins	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Meuleuse + 1 disque diamant segmenté	4	Equipe le poste de travail C.
	1	Scie à onglet radiale, diamètre lame 260 mm mini	4	Equipe le poste de travail A
	1	Scie circulaire charpente, hauteur coupe 45 mm mini à 45°	4	Equipe le poste de travail A.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	22/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Outils / Outillages	1	Kit collectif d'outillage pour la performance thermique d'un mur : 1 couteau à laine minérale + 1 agrafeuse manuelle T50 + 1 pistolet manuel pour cartouche 310ml	4	Equipe le poste de travail D.
	1	Kit collectif d'outillage pour la pose de revêtement bois : 1 niveau à bulle + 1 règle alu de maçon de 1.50 m ou 2 m	4	Equipe le poste de travail D.
	1	Kit collectif d'outillage pour le montage de structure : 2 serre-joints à pompe 500 mm + 1 niveau à bulle + 1 règle alu de maçon de 1.50 m ou 2 m	4	Equipe le poste de travail B.
	1	Kit individuel d'outillage de frappe et pinces : 1 marteau de coffreur ou charpentier + 1 maillet de menuisier en bois + 1 pince multiprise grande capacité + 1 tenaille menuisier + 1 pince plate arrache-clous type Biberbar long 35 à 40 cm	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Kit individuel d'outillage divers : 1 chiffon en coton + 1 abrasif toile grain 100 + 1 ceinture porte outils/clous + 1 cordon prolongateur électrique de chantier	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Kit individuel d'outillage de sciage et de coupe : 1 cutter à lame rétractable et sécable + 1 ciseau ébauchoir de charpentier largeur 30 mm + 1 scie égoïne denture moyenne + 1 scie à guichet + 1 jeu de forêts métal HSS (diam 3, 4, 5 et 6 mm) + 1 jeu de mèches à béton SDSplus long 160 (diam 8 et 10 mm) + 1 jeu de mèches à bois (diam 8, 10 et 12 mm) + 1 mèche à bois plate diam 30 mm	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Kit collectif d'outillage pour la préfabrication en structure : 2 serre-joints à pompe 500 mm	4	Equipe le poste de travail A.
	1	Kit individuel d'outillage de traçage : 1 crayon mine graphite pour surfaces lisses (verre, métal) + 1 craie grasse industrielle hexagonale + 1 crayon de charpentier + 1 cordeau traceur poudre + 1 griffe à zinc en carbure + 1 compas à secteur + 1 compas à ressort porte crayon	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Kit individuel d'outillage de vissage : 1 clé à molette ouverture 34 mm + 2 clés à pipe débouchée (13 et 17) + 1 jeu d'embouts PZ (2 et 3) + 1 jeu d'embouts TORX (20 à 40) + 1 porte embout magnétique 6 pans mâle + 1 tournevis porte embout	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Kit individuel d'outillage de mesure et de contrôle : 1 mètre ruban boîtier larg 25 mm long 5 m + 1 double mètre 10 branches + 1 jauge de charpentier inox + 1 équerre graduée à talon + 1 fausse équerre	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
Équipements	1	Paire de tréteaux de charpentier en bois, largeur 80 cm mini	1	Equipe le poste de travail D.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	23/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Table de travail de 0.80 m2 minimum (par exemple 100 cm x 80 cm)	1	Equipe le poste de travail D.
	1	Coffre à outils de chantier	1	Contient les kits individuels d'outillage.
	1	Paire de tréteaux de charpentier en bois, largeur 80 cm mini	1	Equipe le poste de travail A.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Aspirateur d'atelier de poussières classe M (type CTM 48 E LE EC/B22 de Festool par exemple)	99	Le nombre total d'aspirateurs dépend de l'équipement en aspiration centralisée ou non des locaux, et de l'organisation des parcours. L'application de la réglementation prime et chaque candidat doit être en mesure d'utiliser les machines avec une aspiration homologuée efficace.
	1	Casque anti-bruit conforme à l'EN 352-2	1	Sans objet
	1	Masque FFP3 pliable avec soupape conforme à l'EN 149-1	1	Sans objet
	1	Paire de bouchons d'oreilles à usage unique conforme à l'EN 352-2	1	Sans objet
	1	Paire de gants de manutention conforme à l'EN 388	1	Sans objet
	1	Paire de lunettes de protection conforme à l'EN 166 et à l'EN 170	1	Sans objet
	1	Paire de chaussures de sécurité conforme à l'EN ISO 20235	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Lot de matières d'œuvre	1	Les ressources en matière d'œuvre sont définies dans le DTE Organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	24/30

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Constructeur bois est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Constructeur bois Arrêté du 04/04/2016		Constructeur bois Arrêté du 04/03/2021	
CCP	Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots	CCP	Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
CCP	Monter une structure bois	CCP	Monter une structure bois
CCP	Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés	CCP	Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés
CCP	Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en oeuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois	CCP	Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	25/30

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
COBO	RE	TP-01302	03	11/03/2021	09/06/2021	27/30

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

